L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
No. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

[illegible] piastres par an, pour la feuille, payables d'avance [illegible] pour la feuille de [illegible] pour six mois [illegible] Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit expiré.

ANNONCES—Une piastre par carré pour la première insertion, et [illegible] pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans une annonce devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans, [illegible], les Banques, Compagnies d'assurance et autres institutions publiques, [illegible] navires, bateaux et batteaux à vapeur [illegible] sera déterminé [illegible].

[illegible] de souscription aux avis est limité à un car[ré] [illegible].

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles [illegible] public à des ventes d'immeubles, [illegible] payées [illegible].

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, seront [illegible] par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, [illegible] le double du prix des autres annonces.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des [illegible] ventes à l'encan [illegible] habitations [illegible].

[illegible] ANNONCES [illegible] publiée, à moins [illegible] payé d'avance, ou qu'il [illegible].

LES THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement [illegible] chaque jour de nouvelles annonces [illegible] la saison [illegible] 50.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes autres [illegible] politique, paieront double du [illegible].

POUR GALVESTON.

Paquebot régulier pour dimanche le 13 juin à 10 heures du matin.

Le steamer à basse pression SAVANNAH, capitaine John Wade, partira positivement pour le port ci-dessus le 13 courant. Ce bateau a été expressément construit pour les voyages de Liverpool à New York, et [illegible] passagers toute la sûreté et le comfortable que [illegible] steamer est supérieur et a été [illegible] sous ce rapport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier.

Les jours de départ du SAVANNAH, sont: de la Nlle. Orléans, le 6 et le 20 et de Galveston, le 12 et le 27 de chaque mois, et il sera suivi par le steamer New York qui partira de ce port le 1er. et le 15, et de Galveston, le 7 et le 21 [illegible]. 9 juin

POUR NEW YORK.

Par Key-West et Charleston.—Départ dimanche soir, à 4 heures de [illegible] 20 juin.

Le magnifique steamer à basse pression NEW YORK, capitaine John T. Wright, [illegible] New York pour la mer, et ayant le magnifique [illegible] passagers, partira comme ci-dessus. Le passage [illegible] à New York, 9 jours après le départ d'ici. [illegible] emportant une provision suffisante de combustible [illegible] pour tout le voyage. Pour passage dans la Chambre [illegible] s'adresser au comptoir des soussignés ou à bord de [illegible] la chambre.

BOGERT & HAWTHORN, 63 rue Gravier.

N. B. Des chambres pour familles peuvent être arrêtées en s'adressant comme ci-dessus. 7 juin

POUR ST. LOUIS et la Rivière du Missouri.

—Samedi, 12 juin, à 4 heures P. M.—Le bateau à vapeur léger et rapide PRINCESS, capitaine Leathers, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bout de la rue Poydras, ou à

WALTER & COCKAYNE,
28 et 29, Nouvelle Levée.

POUR ST. LOUIS et la rivière Missouri.

—Samedi, à midi, à 4 heures P. M.—Le steamer PRINCESS, capitaine Leathers partira positivement pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au wharf de la rue Poydras, ou à

WALTON & COCKAYNE,
28 et 29, Nouvelle-Levée.

POUR ST. LOUIS.

—Le steamer neuf TARTAR, capitaine J. T. Humans, partira vendredi le 11 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord à l'extrémité de la rue Poydras, ou à CHAS. DOANE,
9 juin 69, rue Poydras.

PARTIES DE PLAISIR.
POUR MANDEVILLE, LEWISBURG

et Madisonville.—Le bateau à vapeur MAZEPPA, capitaine L. T. Knight, commencera ses voyages le samedi 29 du courant pour Mandeville, Lewisburg, et Madisonville, samedi 29 du courant, et [illegible] la saison d'été, en partant du bout du railroad au lac Pontchartrain les samedis après l'arrivée des chars de 4 heures après midi, et retournera de Madisonville les dimanches à 4 heures de l'après midi. 16 mai—30

PAQUEBOT A VAPEUR.

Pour Mandeville, Madisonville et Covington.

Le bateau à vapeur porteur de la malle des Etats Unis MAZEPPA, capitaine L. T. Knight, continue à faire des voyages réguliers aux lieux susdits, il partira du [illegible] de Pontchartrain, tous les lundis, mercredis et vendredis, à l'arrivée des chars de 8 heures. A son retour il partira de Covington, les mardis, jeudis et samedis, à 7 heures du matin.

Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou au bureau des [illegible] du chemin à coulisses, du côté de la ville. 7 mai

POUR ST. LOUIS ET QUINCY.

—Le bateau à vapeur OREGON, neuf et fin marcheur, capt. Cable, est actuellement prêt à recevoir du fret, et ayant déjà une partie engagée, partira sous peu. Pour le reste du chargement ou passage, s'adresser à bord au wharf de la rue [illegible] ou à CHAS DOANE,
24 mai 69, Poydras.

PAQUEBOT REGULIER POUR MANDEVILLE, LEWISBURG & COVINGTON.

—Le steamer fin marcheur WALKER, capitaine J. A. Bonneval, ayant été entièrement réparé, partira pour les ports ci-dessus, les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de 8 heures, et les samedis à 3 heures P. M. [illegible] tous les mercredis et vendredis [illegible] dimanche soir.

Le steamer Walker remontera la rivière jusqu'à Covington. Il a de superbes emménagements et peut offrir tous les agréments possibles.

Pour fret ou passage s'adresser au capitaine, à bord.
22 av—6m

PAQUEBOT DE BAYOU SARAH ET PORT HUDSON.

[Nouvel arrangement.]

Le steamer PERSIAN, capitaine Jesse Hart, partira à l'avenir de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis matin à 10 heures, et à son retour il quittera Bayou Sara et Port Hudson les samedis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier
23 avril ou à STETSON & AVERY.

Paquebot hebdomadaire entre la Nlle Orléans et Mobile. Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été radoubé à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 23 du courant, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City et Biloxi, et reviendra le dimanche, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi à 6 heures.

Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Mobile, tous les lundis à 6 heures P. M. touchant aux endroits ci-dessus désignés et arrivera à la Mobile les mercredis à 6 heures P. M.

Il repartira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les vendredis à 6 heures A. M. touchant aux endroits ci-dessus, et arrivera à la Nouvelle Orléans, le samedi à 6 heures du matin.

Le 26 mai, l'Echo fera un voyage par semaine à la Mobile et partira d'ici le samedi soir 24 courant, à 6 heures, pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GINN & DUNN,
19 avril 54, Nlle. Levée.

POUR LAFOURCHE,

et tous les ports intermédiaires.—Le fin marcheur GEN'L. HARRISON, capitaine Batchelder, naviguera comme paquebot régulier pendant toute la saison, entre cette place et les ports ci-dessus mentionnés, laissant la Nouvelle-Orléans tous les Dimanches à 10 heures a. m. et Donaldsonville tous les Jeudis à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à HENRY TETE,
15 mai 13, rue Conti.

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.

—Le steamer ROB. FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine J. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et samedi à 10 heures A. M., et de Bayou Sarah, les lundis et mercredis à 6 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 4 déc.

POUR ATTAKAPAS

et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau ZEPHYR, capitaine J F Smith, fera les voyages comme paquebot régulier, pour les ports ci-dessus pendant toute la saison. Et pendant les basses eaux il fera les voyages réguliers entre la Nlle. Orléans et Plaquemines, en partant de ce port tous les lundis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
14 nov. A. H. VERRET, 6, Nlle Levée.

CABOTAGE.

POUR NEW YORK.

—Devant partir samedi le 19 juin.—Ligne de New York et de la Louisiane. Le paquebot OCONEE, capitaine D. Jackson, partira positivement comme ci-dessus. Il peut prendre encore 8 passagers de chambre. S'adresser à bord en face de la place aux légumes ou à JAS E. WOODRUFF,
43, rue de Camp.

L'Oconee a des emménagements pour des passagers. Pour fret. 10 juin

POUR NEW YORK.

Devant partir positivement vendredi 11 du court. Le brick fin voilier CUBA, capt. Latham, a besoin de 30 boucauts pour compléter son chargement. Pour passage ou le fret susdit, s'adresser à bord ou à JOHN ALEXANDER,
10 juin 15, rue de Canal.

POUR PHILADELPHIE.

—La belle goëlette fine voilière MARMION, capt. Smith, ayant tout son chargement engagé, et ayant partie de son chargement [illegible] le 4 juin. Pour passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE, 37, Camp.

POUR PHILADELPHIE.

—La goëlette fine voilière RIO, capt. Garner, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE, 7, Camp.

POUR BOSTON.

—La barque voilière ALTHORP, capitaine Blanc, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la Presse d'Orléans, ou à JOHN A. MERRITT,
29 mai 53, rue du Camp.

POUR NORFOLK, City Point et Richmond.

—Le brick paquebot ORLEANS, capitaine William Wickham, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face des Magasins rouges, ou à JOHN ALEXANDER,
24 mai 15, rue du Canal.

POUR SAVANNAH.

—La goëlette CHOCTAW, capitaine Norton, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée et allant à bord, partira dans peu de jours. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
5 mai 37, rue du Camp.

PORTS D'EUROPE.

POUR LIVERPOOL.

—Le navire neuf VERMONT, capitaine N. Mayhew, partira dans 10 jours: il a de beaux emménagements pour les passagers. S'adresser au capitaine à bord, près de la Presse d'Orléans, ou à GEO. GREEN & BRO.
7 mai 86, rue Gravier.

POUR LONDRES.

—Le navire de première classe HERCULEAN, capitaine B. Cook, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et allant à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à JOHN A. MERRITT,
26 mai 53 Camp.

GEO. W. SMITH, CHIRURGIEN-DENTISTE,

de Philadelphie,

Etant de retour du Nord est logé à Pensoriques des [illegible] Carondelet et Gravier, où il sera à même de donner aux personnes qui les réclameront à [illegible] de son art.

Références à la Nouvelle-Orléans:

Jacob Wilcox, Dr. Barnes,
Cuthbert Bullitt, Dr. E. J. Coxe,
T. Allen Clark & Co., Henry L. Bennet,
Henry Lockett, F. Hyde,
Dr. Luzenberg, Cons & Macpherson,
Dr. Duncan, John F. Nisbet.
14 déc

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON,

Graveurs de Planches de Billets de Banque,

A la Nouvelle Orléans.

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Chèques, Sceaux, &c., gravées avec promptitude, dans le même genre de fini que ceux de leur atelier à New York, et aux mêmes prix.

Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.

Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et de Conti. 6 jan

---

ASSURANCES.

LA VIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES.

LE gérant d'une institut on d'Assurances sur la vie, et [illegible] les compagnies d'Europe et du Nord pour assurer la vie d'individus résidant à la Louisiane, ont déterminé [illegible] compagnie à mettre en opération la chance de sa charte, qui [illegible] à contracter ces assurances sur la vie, à des primes qui pourront obtenir à même chaque personne, suivant d'une prime annuelle ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent d'elle une ressource en cas de mort.

L'échelle des primes adoptées par la compagnie est ainsi conforme qu'il a été pour elle de faire à cette Compagnie ces assurances, qui font des assurances [illegible] toute l'Angleterre [illegible] augmentation pour la différence des climats.

D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 25 ans, assure le paiement de mille piastres à son ayant cause en cas de mort dans l'année: une prime annuelle de cent piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.

La Compagnie signera des polices pour une période d'une à sept années, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou même par année.

Des renseignements plus étendus seront fournis au bureau de la Compagnie, No 45, rue du Canal, à l'enseigne de la rue Gravier.

Par ordre de la Direction.
1 avril—3m CH. BRIGGS, secrétaire.

MAISON & MEUBLES à louer.—La maison en briques à 2 étages, située dans la rue Julia, No 97, ayant toutes les commodités nécessaires pour une famille, sera louée du 10 mai courant au 1er. novembre, et si on le désire, l'ameublement sera vendu à une estimation convenable, on louée ainsi que tous les ustensiles de cuisine, service de porcelaine, &c. &c. La maison est en parfait état, chambre à bains, &c. &c. La maison est en parfait état et offre tous les agréments possibles pour une résidence d'été. S'adresser à W. MY. FULLER,
21 mai 63, rue Poydras.

A LOUER pour le 1er. juin une maison rue Ste-Anne entre Bourgogne et Remparts. S'adresser à R. BRUGIER,
16 mai 9, rue St.-Louis.

MAISONS A LOUER.

UNE maison en briques, située aux encoignures Ste. Anne et Claiborne.

Une maison à étages et en briques, située rue d'Espagne, entre Moreau et Casacalvo.

Une maison, située rue Moreau, entre Port et Ferdinand, block des Architectes.

Une moitié de maison située rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine.

Pour les conditions, qui sont avantageuses, s'adresser rue Chartres, No. 123 à CORDEVIOLLE & LACROIX.
13 mai

A LOUER—Le magasin à trois étages No. 47, rue Bienville, entre celles Royale et Chartres. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à SCHMIDT & Co,
11 mai 66 rue Bienville.

A LOUER—Le magasin No. 79, rue des Magasins, entre celles Poydras et Natchez; installé de suite. S'adresser à F. DE LIZARDI & Co.
21 av

A LOUER une maison à quatre appartements avec galerie et cabinets devant et derrière, une grande cour, écurie et remise, rue du Canal, entre Tivoli et Marais, s'adresser à B. & A. SOULIE,
21 av rue Bienville, no. 56, au premier

FARINE de Maïs, à vendre par
3 juin CONVERSE & Co, 5, Nlle. Levée.

SUCRE blanc de la Havane—15 caisses à vendre par
2 juin B. VALLS, 35, rue Gravier.

GENIÈVRE de Hollande—10 pipes à vendre par
3 juin B. VALLS, 35, rue Gravier.

EAU DE VIE de Cognac—2 demi pipes à vendre par
2 juin B. VALLS, 35, rue Gravier.

SAUMONS—20 1/2 de barils saumons frais, à vendre
3 juin H. A. NORCROSS & Co. 40, rue Gravier.

CAFE—1000 sacs café de Laguayra, à vendre par
2 juin R. GRONING & Co.

INDIGO DE CARACAS—65 surons à vendre par
2 juin R. GRONING & Co.

AMANDES douces et en êres, à vendre par
31 mai B. VALLS, 35, Gravier.

MOUSSE—10 balles à vendre par
31 mai JAS. D. DENEGRE, 16, rue de la Douane.

PORC—300 barils porc mess, prime et M. O. à vendre par
31 mai CHS. DOANE, 69, rue Poydras.

GRAISSE—150 barils et 300 barillets, à vendre par
31 mai CHS. DOANE, 69, Poydras.

LARD—10 boucauts plats côtés et épaules, à vendre par
31 mai CHS DOANE, 69, Poydras.

THE poudre à canon et impérial, à vendre par
31 mai CHS. DOANE, 69, Poydras.

INDIENNES et mousseline—6 caisses à vendre par
1 mai WM. C. TOMPKINS & Co. 59 Gravier.

HUILE des tanneurs—10 barils à vendre par
31 mai WM. C. TOMPKINS & Co. 59, Gravier.

RAVENS DUCK—20 pièces à vendre par
3 mai GEO GREEN & BRO., 86 Gravier.

GRAISSE—300 barillets à vendre par
22 mai STETSON & AVERY, 58 Gravier.

TRAITES sur New-York, à vendre par
22 mai W. G. HEWES.

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par
29 mai R. GRONING & Co.

INDIGO de Caracas—35 surons à vendre par
22 mai R. GRONING & Co.

HUILE de lin—10 barils, à vendre par
29 mai ALEX. GOW, 29, Bienville.

TEREBENTHINE—Esprit de térébenthine, à vendre par ALEXANDER GOW, 29 Bienville.

COTON Spool, à vendre par WM. FREHN,
7 mai 56, rue de la Douane.

CHANGE—Traites sur l'Angleterre, à vendre par KOHN DARON & Co.

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié, à vendre par
25 mai J. VAIRIN & Co.

TETES de Cochon—150 barils à l'inspection et à vendre par
25 mai J. VAIRIN & Co.

CIDRE—100 caisses cidre de Champagne, à vendre par
25 mai J. VAIRIN & Co.

HUILE de lin—15 barils à vendre par
25 mai ALEX. GOW, 29, Bienville.

PORC et bœuf—600 barils porc à l'inspection, et bœuf de qualité inférieure, à vendre par
10 mai CHS. DOANE, 69 Poydras.

CIDRE de Champagne—200 caisses en magasin et à vendre par
10 mai CHS. DOANE, 69 Poydras.

FARINE—200 barils farine superfine, à vendre par
10 mai J. VAIRIN & Co.

JAMBONS—100 boucauts de toutes descriptions, à vendre par J. VAIRIN & Co.

GRAISSE—100 barils en magasin et à vendre par
10 mai J. VAIRIN & Co.

CAFE de la Havane—500 sacs à vendre par
7 mai A. TRIEF, 31, rue Gravier.

TRAITES sur Paris, à vendre par
31 mars F. PERRET.

CHOCOLAT—200 caisses extra no. 1 à vendre par
THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

HARICOTS—60 barils récemment reçus et à vendre par
3 mai THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

CORDES—300 rouleaux cordes à vendre par
29 avril MAUNSEL WHITE & Co.

TOILE du Kentucky—300 pièces à vendre par
29 avril MAUNSEL WHITE & Co.

TRAITES sur Londres, à vendre par
26 avril HUGO C. GILDEMEESTER.

CAFE—4-0 sacs café Havane, 300 à 10 Laguyra, à vendre par R. GRONNING & Co. 8 mai

GRAINES de moutarde, à vendre par
7 mai CONVERSE & Co., 5 N. Levée.

TRAITES sur New York à vue, à vendre par
22 mai ANDREWS & BROT. 50 Camp.

CAFE Rio—300 sacs prime vert à vendre par
22 mai STETSON & AVERY, 58 Gravier.

CORDAGE de Manille—100 rouleaux à vendre par
24 mai STETSON & AVERY, 58 Gravier.

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire ELEONOR venant de Bordeaux.
1000 caisses de vin rouge.
24 av. CH. S. DUFOUR.

TOILE moustiquaire—8 caisses 8/4 en débarquement du navire Oconee, à vendre par L A LEVY Jr.
27 mai 30, rue de la Douane

MOULIN A MAIS FRANÇAIS PORTATIF DE GENTRY.

CES moulins possèdent des avantages marqués sur tous ceux qui sont employés aujourd'hui. Ils peuvent moudre de 5 à 10 boisseaux de maïs de la meilleure qualité par heure; les personnes qui en ont fait usage leur ont donné la préférence sur tous les autres. Ils ont complets et prêts à être mis en opération. Ils peuvent être transportés ainsi par des bateaux ou wagons dans toute partie de l'Etat. Constamment en mains et à vendre au no. 3, de la Nlle. Levée.
20 mai—3m J. MACVEIGH.

NOUVELLE MACHINE A EGRAINER LE MAIS.

CETTE machine peut égrainer 60 boisseaux par heure, chaque grain en sort dépouillé de paille. Le soussigné a également, constamment à vendre, une quantité d'autres machines de grande utilité, et d'ustensiles aratoires des dernières inventions, propres à l'usage des habitants du Sud. A vendre au No. 3, Nlle. Levée.
20 mai—3m J. MACVEIGH.

MOULINS A MAIS PORTATIFS, *de Baldwin.*

CE moulin peut moudre de 15 à 20 boisseaux de maïs par heure, qui en sort concassé, et sert de nourriture aux animaux. Ce moulin est généralement employé dans la Virginie, le Kentucky, l'Ohio, et dans d'autres Etats du Nord, qui peut faire une économie d'un tiers par l'usage de ce moulin. En vente au no. 3, Nlle. Levée.
20 mai—3m J. MACVEIGH.

DEZAUCHE, *Dentiste*,

POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS et traite les affections du système dentaire.
Office rue Toulouse No. 10, près la Levée.
23 fev

TOILE A VOILE en Coton—300 pièces toile du Phenix, de numéros assortis, de 1 à 8, à vendre par
29 mai WOOD & SIMMONS, 60, rue des Magasins.

TOILE A VOILE DE RUSSIE—Un grand assortiment de toile forte et mince, en magasin et à vendre par
29 mai WOOD & SIMMONS, 60, rue des Magasins.

CLOUX—400 barillets de dimensions assorties, à vendre par
29 mai WOOD & SIMMONS, 60, rue des Magasins.

VINS ET LIQUEURS—500 caisses vin de Bordeaux,
175 caisses vin de Hock, 1834,
112 barils Whiskey de Monongahela, vieux,
3 demi pipes eau-de-vie de J. J. Dupuy.
20 caisses liqueurs assorties, en magasin et à vendre par O. H. MIESEGAES,
26 mai 24, Vieille Levée.

ASPHALTE.

B. COCHEY a l'honneur de prévenir Messrs. les propriétaires et entrepreneurs de bâtimens, qu'il a réduit de 50 cents le prix de son dallage en asphalte pour magasins, cuisines, écuries, remises et banquettes.

Ainsi, la yarde est fixée à $1 50 au lieu de $2 qui était leur ancien prix, et qui est encore *le prix actuel de ses confrères.* Terrasses couvertes en asphalte à $1 la yarde, id. à la brosse, garanties pour un an, 25 cents la yarde.
Office No 6, Passage de la Bourse. 10 nov

CUCULLU, LAPEYRE & Co., 28, vieille Levée, offrent à vendre:
600 sacs café de la Havane, supérieur,
20 boîtes sucre blanc de la Havane,
100 barriques vin de Catalogne,
Vins de Porto et Madère en petites futailles, importation directe; vieux vin espagnol, de dessert, en damejeannes; 100 caisses raisins M. R.,
Un grand assortiment de cigares de la Havane,
Poisson écossais en boîtes de 100 et 50 livres,
4 balles toile à drape de Russie. 4 juin

CHAUX, ciment, crins et briques à feu—2000 barils chaux de Thomaston fraîche,
300 barils ciment romain,
300 barils ciment hydraulique,
350 de plâtre de Paris,
500 boisseaux de crins pour les plâtriers, en barils, ballons et barriques,
20000 briques à feu de Baltimore,
20000 briques à feu d'Angleterre, à vendre par
4 juin G. BEDFORD & BECK, 54, rue Douane.

MARCHANDISES sèches.—45 balles toile à chemises de 4/4 et 7/8 écrue, superfine et extra; 20 caisses toile à drape 4/4 et 7/8; 10 caisses indiennes superfines; 3 caisses coutils de fantaisie, et 60 caisses coutures [illegible] impériales, 12/4, 10/4 et 8 aux 4, en magasin et à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
3 juin 134, rue des Magasins.

BOTTES, Souliers et Brodequins—150 caisses comprenant un assortiment général de ces articles pour hommes et enfants, en magasin et en débarquement du navire Tennessee, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
2 juin 134, Magasins.

A VENDRE par le soussigné, pour clore des consignations:
500 barriques vin rouge Montferrand, St. Estèphe et Pauillac;
50 barils vinaigre blanc;
25 demi barriques vin rouge;
25 demi pipes et 20 quarts eau de vie Cognac;
1000 caisses vin St. Julien, Lafite, Gruau Larose, Haut Brion;
4 caisses cloux à l'hollandaise.
29 av CHS. DUFOUR.

PORC et toile d'emballage—300 barils porc mess,
500 pièces toile d'emballage,
500 rouleaux de cordes, à vendre par
22 mars MAUNSEL WHITE & Co.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS

[illegible], mai 1841.

LE soussigné, est autorisé [illegible] des propositions cachetées [illegible] d'ouvrir à travers les [illegible] la rivière [illegible] au-dessus d'Atchafalaya; les [illegible] d'une allocation, décrétée pour cet objet par la Législature de cet Etat, conformément à un plan et devis actuellement fait par Geo. T. Dunbar, ingénieur du Bureau, qu'il peut consulter et examiner en s'adressant à Eugène Rousseau, Secrétaire du Bureau, Vieille Levée, no 30.

Les personnes qui se présenteront pour entreprendre cet ouvrage, devront donner caution suffisante pour un montant double du coût du contrat, ou [illegible] du contrat [illegible] la valeur des travaux à mesure de leur achèvement, sera retenu par le Bureau, pour assurer l'exécution fidèle du contrat.

THOS. W. CHINN,
13 mai P. résident du Bureau des Travaux Publics.

MARCHANDISES Sèches d'Exportation—En débarquement du navire Tallahassee et reçu par les derniers arrivages, de Liverpool,
Mousseline imp'imée;
Mousseline imprimée pour deuil;
Mousseline batiste et jaconet;
Mousseline Dimity;
Indiennes imprimées, de grande variété;
Indiennes blanches et noires;
Velours, Lasting uni et à dessins;
Shawls et Mouchoirs en coton;
Cotonnade, qualité supérieure;
Bretagnes, toile à drape, écrue;
Draps casimir, bayette,
Ainsi que d'autres articles convenables aux marchés du Mexique et du Texas, à vendre à des termes libéraux, par
29 mai R. D. BLOSSMAN.

MAGASIN DE COMESTIBLES,

Encoignure Royale et Dumaine.

LE Soussigné offre à vendre les articles ci-après, fraîchement reçus:
40 Caisses absynthe Y & L.
30 do Kirshwasser,
100 douz. Oignonlot d'Angers,
2000 livres jambons d'ours,
40 douz. fromage de Neufchâtel,
4000 boîtes sardines,
200 do petits pois,
100 do cèpes à l'huile, de Bordeaux,
100 do jalées et demi pâtés truffés,
150 caisses fruits conservés dans leur jus,
40 milliers bouchons longs et courts,
200 livres mastic préparé pour cacheter les bouteilles,
30 caisses curaçao
40 do marasquin,
100 do liqueurs superfines assorties,
20 do liqueurs, crême de noyau,
20 do vermicelle et macaroni,
600 do vins rouge, Lafitte, Larose, Léoville, St. Julien,
200 do vins blancs, Barsac, Graves, Sauterne,
4 barriques vins, véritable Château Lafitte,
20 do do St. Julien très-vieux,
400 do do St. Estèphe et Montferrand,
40 demi barriques vins blanc, Sauterne et Barsac,
20 barriques vins de Bergasse,
30 futailles Cognac vieux.
21 mai 30 B. POUVERIN.

REÇU par les derniers arrivages d'Europe—Un assortiment de marchandises nouvelles, ombrelles et marquises, gants filets et fil d'Ecosse, bretelles, bourses, cravates, chemises, éventails, petits cols satin, cannes en jonc, brosserie en tout genres, peignes pour retenir les chapeaux de dames, houppes, chapeaux d'hommes, larges bords, de pour enfants en paille et feutre, parfumerie, ballets, ou comme cirage, nécessaires de voyage; dépôt d'Ognation Pelletier.

Sélecteur pour teindre les cheveux, fournitures de coiffeur, perruques, bandeaux, et autres postiches.
30 mixtes différentes de Prevost pour le mouchoir.
Donne des leçons de coiffure.
T. MOREAU,
199, rue Royale, encoignure St. Pierre, et 36, rue Saint Charles, en face de l'Hôtel Exchange. 19 mai

TRESOR DE LA POITRINE.

Pâte Pectorale de mou de veau, de Degenetais, pharmacien Chimiste à Paris.

DE toutes les préparations qui ont été conseillées dans les affections de poitrine, il n'en est aucune qui ait obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau, les résultats constamment heureux de son emploi dans toutes les affections aiguës ou chroniques du poumon, en ont fait un remède par excellence.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine; elle facilite l'expectoration, elle calme instantanément les quintes de toux, elle arrête et guérit la coqueluche, les rhumes, les catarrhes les plus rebelles etc. dent comme par enchantement à son usage, en un mot, les médecins les plus distingués de Paris, après avoir constaté et reconnu ses excellentes propriétés l'ont unanimement adoptée comme le remède le plus efficace et le plus sûr que l'on puisse employer dans toutes les affections de la poitrine et des voies aériennes.

Le dépôt se trouve à la Nouvelle Orléans, chez M. Martin, pharmacien, rue de Chartres No. 171. 25 fev

CARGAISON DE MARSEILLES.

LES soussignés offrent à vendre en débarquement de la barque Noble, de Marseilles, les marchandises suivantes:
600 barriques vin rouge,
50 1-2 do do,
60 barils vin de Porto,
50 barils vin de Madère,
100 caisses vin muscat,
400 paniers huile d'olives,
100 1-2 paniers do do,
300 caisses liqueurs assorties,
300 sacs et 10 balles bouchons
50 caisses savon de Castille,
25 caisses soufre en roulee
125 caisses salaisons assorties,
10 balles amandes douces,
420 jarres raves assorties,
200 paquets d'ail.
GEORGE GREEN & BROTHER,
25 mai 86 rue Gravier.

INSTRUMENT DE MUSIQUE A PRIX COUTANT.

T. E. BENOIT, encoignure Chartres et Jefferson, offre à vendre, d'ici au 24 courant, à prix coûtant, instrumens de musique de tout genre, et musique de Lucie, de Lamermoor, Anne de Boulen, Zanetta, le Domino Noir, la Reine Jeanne, Loyse de Montfort, la Reine d'un Jour, le Perruquier de la Régence, et autres, qu'il vient de recevoir et qu'il offre à 25 pour cent de remise. 5 mai

TOILE d'emballage d'Ecosse—275 pièces toile forte d'emballage de 42 et 43 pouces de largeur, à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
1 juin 50, rue du Camp.

BUCHERONS. On demande immédiatement 10 bons coupeurs de bois.
W. E. & R. MURPHY,
1 juin 132, vieux Bassin.

PAILLASSONS—30 rouleaux nattes pour appartements de 4/4, 5/4 et 6/4 de largeur, blanches, rouges, à carreaux et natures, récemment reçues et à vendre par JOHN A. MERRITT,
1 juin 53, Camp.

RUM—100 barils rum de la Nouvelle Orléans de la distillerie de Lafayette, à vendre par
JOHN A. MERRITT,
53, Camp.

PIOCHES d'Ames et Whitnels, à vendre par JOHN A. MERRITT,
1 juin 53, rue du Camp.

TOILE à Chemises blanches 30 caisses convenables pour l'exportation, à vendre par JOHN A. MERRITT,
53, Camp.

SALPÊTRE en magasin et à vendre par
1 juin N. D. CHAMBERLIN, 75 Magasins

FERBLANC—90 caisses fer blanc de Pontpool, en débarquement et à vendre par
1er juin A. DURAND, 33 Bienville.

CAFE de Rio—300 sacs à vendre par
1er juin CHS. BYRNE, 150 Tchoupitoulas.

FARINE—600 barils farine de boulanger, à vendre par
1er juin CHS BYRNE, 150 Tchoupitoulas.

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié, à vendre par
1er juin CHS. BYRNE, 150 Tchoupitoulas.

PORC—Mess, M. O. et mou, chines et rumps, à vendre par
1er juin CHS BYRNE, 150 Tchoupitoulas.

HARICOTS—133 barils en bon état pour l'exportation à vendre par CHAS. DOANE,
3 juin 69, rue Poydras.

CIDRE de Champagne—200 caisses, à vendre par
4 juin CHAS. DOANE, 69, Poydras.

HUILE de Castor—22 barils, à vendre par
4 juin CHAS. DOANE, 69, Poydras.

ALCOOL—10 barils, de preuve élevée, à vendre par
5 juin CHAS. DOANE, 69, Poydras.

EAU DE VIE—5 1/2 pipes de Cognac, à vendre par
5 juin CHAS. DOANE, 69, Gravier.

ALUN et Sel d'Epsom—30 barils alun, 20 barils sel d'epsom, à vendre par
5 juin JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.

HUILE de Castor—40 barils, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
5 juin 20, rue de la Commune.

INDIGO—6 surons de Caraccas, en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS,
5 juin 20, rue de la Commune.

BOTTES, souliers et brodequins—100 caisses en débarquement du Caspian et à vendre à bas prix pour du comptant ou du bon papier, par
17 mai A. F. DUNBAR & Co. 28, Douane.

CIGARES de la Havane—300,000 cigares de la Havane de différentes marques et qualités à vendre par
18 mai FRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse.

TOILE d'emballage d'Ecosse—150 pièces toile d'emballage du cru Ecosse de 42 à 43 pouces de largeur à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
20 mai 50, rue du Camp

BLANC de baleine, savon—350 caisses blanc de baleine New Bedford, 500 dito savon de bonnes qualités, à vendre en gros et en détail par
6 mai S. LATAPIE, 60 V. Levée.

CUIVRE. En débarquement des navires Persian et Tallahassee.
4 caisses cuivre de chaudronniers, de 9 à 9 1-2 à 10 et 11 liv.
8 caisses feuilles de cuivre 14, 16 et 18 oz. à vendre par
21 mai PRIESTLEY & BEIN, 19 N. Levée.

FER. En débarquement du trois mâts Persian, de Liverpool.
350 paquets de feuilles de cuivre de 12 à 25.
300 do cercles en fer de 1 1-4 pouce à 4 pouces.
2 do do fer assorti pour galeries.
10 do fer rond et carré de 3/8 et 1-2.
100 barres plates, rondes et carrées à vendre par
21 mai PRIESTLEY & BEIN, 19 N. Levée.

LE soussigné offre à vendre au débarquement du Chateau Briant de Bordeaux, 2 barriques et 10 demi barriques vin blanc du Grand cru Guillot de Suduisant, des années 1819, 25, 31, 36 et 39.

Plus 36 caisses des mêmes vins des années 1819, 22, 25, 31 et 36.

2 barriques vin rouge 1836 et 38 du cru St-Julien Gallon. Et 24 caisses même vin rouge 1836. CHARLES DUFOUR,
10 mai 58 rue du Camp.

TOILE D'EMBALLAGE et cordes du Kentucky, de qualité supérieure, à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co.
23 avril rue Natchez

BOTTES, souliers et brodequins—1000 caisses comprenant un assortiment général pour la commerce de la ville et de la campagne, qu'on vendra à des termes libéraux pour du bon papier. A. F. DUNBAR & Co,
29 avril 16, rue de la Douane

FEVES et pommes—15 barils fèves blanches, 10 barils pommes sèches, 4 barillets beurre de l'Ouest, en débarquement du bateau à vapeur Corvette, à vendre par WALTON & COCKAYNE,
15 mai 28 et 29, Nouvelle Levée

JAMBONS—100 boucauts jambons de Cincinnati, et 50 barils jambons glacés de Duffield, à vendre par
13 mai JOS LANDIS & Co.

HUILE et Chandelles—600 caisses blanc de baleine, de New-Bedford et Nantucket; 5000 gallons huile pure de baleine, et 5000 do non purifiée, à vendre par
13 mai WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.

TOILE, Corde d'Emballage et Ficelle—350 pièces toile d'emballage et 450 rouleaux de corde, et 30 balles ficelles, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,
25 mai 111, Tchoupitoulas.

CHEMISES—350 douz. chemises en coton, avec cols et devants en toile, de qualités assorties, reçues par les derniers arrivages. L. A. LEVY,
24 mai 30, rue Douane.

CHAPEAUX de Livourne—25 douz pour hommes, à bourdalettes, extra-fins, convenables pour le détail de la ville, reçus par le navire Alabama, à vendre par
L. A. LEVY, rue Douane

LINON imprimé—1 caisse linon 4/4, imprimé, convenable au marché mexicain, venant d'être reçues et à vendre par L. A. LEVY,
24 mai 30, rue de la Douane

FEUILLES DE FER BLANC—150 caisses 1/3 X en débarquement du navire Persian, et à vendre par PRIESTLEY & BEIN,
18 mai 19, Nlle. Levée.

AVIS—Toutes les personnes qui ont des réclamations à faire contre la succession de Henry Chatelanat, sont priées de les adresser dans les dix jours qui suivront la publication du présent avis, au soussigné, exécuteur testamentaire. JAMES B. BEIN,
3 juin 99 Bank place.

LE soussigné prévient ses connaissances et le public, qu'à partir de ce jour il a formé une société avec M. Alphonse Noël, qui pendant son absence sera chargé de la liquidation de ses affaires.

La maison de commerce sera Decaux & Noël.

M. V. Decaux partant mardi prochain pour France, prie les personnes qui ont des commissions à lui remettre de se présenter avant son départ.

Nouvelle Orléans, 31 mai 1841. VICTOR DECAUX,
31 mai 96, Chartres, encoignure Conti

BEURRE [illegible] 30 barillets à vendre par TUFTS & HOBART,
6 juin 20, rue Douane

CLOUS—100 barillets clous assortis, de Boston, à vendre par TUFTS & HOBART,
20, rue de la Douane

CHANDELLES—100 caisses de blanc de baleine pressées, 100 caisses suif de différentes marques, à vendre par TUFTS & HOBART,
8 juin 20, rue Douane

SAVON—1000 caisses savon extra Nos. 1 et 2, de marques différentes, à vendre par TUFTS & HOBART,
8 juin 20, rue Douane

MOUSSELINES de coton de Bates Eudes & Co. à vendre par TUFTS & HOBART,
8 juin 20, rue Douane

FICELLE—25 balles ficelle de Platte de 2 et 3 fils, à vendre par TUFTS & HOBART,
8 juin 20, rue Douane

SAUMONS épicés en barillets et barils, à vendre par TUFTS & HOBART,
8 juin 20, rue Douane

CONSERVES et salaisons de toutes sortes d'Underwood et autres, à vendre par TUFTS & HOBART,
8 juin 20, rue Douane

PLOMB—747 saumons en débarquement du steamer Gen. Pratte, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
6 juin 63 rue Gravier.

WHISKEY—300 barils whisky rectifié à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
8 juin 63 rue Gravier.

JAMBONS—8 boucauts jambons de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.,
8 juin 14 rue Poydras.

LARD—100 boucauts de Cincinnati, plats côtés et épaules à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.,
8 juin 14 rue Poydras.

FARINE—200 barils à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.,
8 juin 14 rue Poydras.

PORC—500 barils porc désossé Mess et prime, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.,
8 juin 14 rue Poydras.

MAIS, graisse, etc.—1000 boisseaux de maïs en sacs, 150 barils porc mess et désossé, 8 boucauts jambons et épaules, 50 barillets graisse, en débarquement et à vendre par LAYET & AMELUNG,
8 juin 111, Tchoupitoulas.

70 BALLES Tabac en feuille de la Havane, qualité supérieure, à vendre par P. TIO,
7 juin 64, Ste. Anne.

AMANDES—250 caisses amandes écossées, à vendre par J. ROBERT & Co.,
7 juin 3, rue des Magasins.

CAFE—600 sacs café de la Havane vert prime, à vendre par J. ROBERT & Co,
7 juin 3, Magasins.

SUCRE—100 caisses sucre Havane blanc, à vendre par J. ROBERT & Co,
7 juin 3, Magasins.

CIGARES—300,000 cigares de la Havane impériales, régalias, &c. à vendre par J. ROBERT & Co,
7 juin 3, Magasins.

SUCRE raffiné, en poudre, cassé et en pains, de différentes qualités, de la raffinerie de sucre de Boston, constamment en mains et à vendre par
7 juin H A NORCROSS & Co. 40, Gravier.

SAUMONS épicés en barils, à vendre par H A NORCROSS & Co.
7 juin 40, rue Gravier.

SEL—1000 sacs sel gros, à bord de la goëlette Hornet, au Nouveau Bassin, à vendre par GINN & DUNN,
7 juin 54, Nouvelle Levée.

PEAUX DE CHEVREUIL—6 balles de choix à vendre par JAMES E. WOODRUFF,
7 juin 43 rue du Camp.

CIGARRES—400,000 de différentes marques à vendre par J. V. MIGUEU,
7 juin 44 rue Toulouse.

TRAITES SUR BOSTON à vendre par THAYER & CUSHING,
7 juin 30 rue Gravier.

SUCRE—140 boucauts de sucre, première qualité, en débarquement du steamer Teche, venant de la Vieille-Bienville, à vendre par HENRY TETE,
7 juin 13, rue Conti.

CHANGE—Traites sur New York et Philadelphie, à vendre par HENRY TETE,
7 juin 13 rue Conti.

BRIN BRUN—3 balles en magasin et à vendre par L. A. LEVY Jr.
7 juin 30, rue de la Douane

COUTIL A MATELAS—10 balles coutil épais, de Trenton, venant d'arriver et à vendre par L. A. LEVY Jr,
7 juin 30, rue de la Douane.

PAILLASSONS DE PLANCHER—150 rouleaux paillassons, unis, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, à vendre par L. A. LEVY Jr.
7 juin 30, rue de la Douane

MOUCHOIRS PONGEE—600 pièces mouchoirs pongee, de fortes teintures, et de grandes largeurs; aussi 200 pièces dito moyens, excellente marchandise, à vendre par L. A. LEVY Jr.
7 juin 30, rue de la Douane

PANTALONS de coton, &c. &c.—3 caisses pantalons de cotonnade, 1 de coutil français, en magasin et à vendre par L. A. LEVY Jr.
7 juin 30, rue de la Douane

SEL—1 00 sacs sel des Iles Turques en magasin et à vendre par BENJAMIN DOUGLASS,
7 juin 12, Poydras

GRAISSE—600 barillets graisse en cuites à vendre par BENJ. DOUGLASS,
7 juin 12 rue Poydras

TOILE et cordes d'emballage—250 pièces toile et 260 rouleaux cordes, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
7 juin 63 Gravier

PLOMB—500 saumons plomb, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
7 juin 63 rue Gravier

JAMBONS de ménage—30 barils à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
7 juin 63, rue Gravier

GRAISSE—100 barillets excellente graisse en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
7 juin 63, rue Gravier

CAFE—500 sacs café du vert de Rio, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
7 juin 63 rue Gravier

SUCRE RAFFINE en poudre, cassé et en pains, de 1re qualité, de la raffinerie de Boston, à vendre constamment par H. A. NORCROSS & Co.
3 juin 40 rue Gravier

EN débarquement du navire Orozimbo, 10 caisses coton en bobines, de la marque renommée, J. Farquharson, Paisley, à vendre par KENNEDY, DUREL & Co
Toulouse, 32

VINS, Champagne, vin du Rhin, Port, Madère, Sherry, Ténériffe, Claret et Port Mahon, en futailles et en caisses, à vendre par B. VALLS, 35, rue Gravier.

CIGARES—Un assortiment complet des meilleures fabriques de la Havane, en magasin et à vendre par
3 juin B. VALLS, 35, rue Gravier,

CIGARRES de la Havane.—13,000 cigarres; confiture de la Havane, 12 caisses, pâte et gelée de guyave, à barils; saucisses de Havane. En débarquement du bateau à vapeur Natchez et à vendre par B. VALLS, 35, rue Gravier.

CIGARRES—37000, de cigarres de différentes marques, en débarquement du Natchez, et à vendre par MERLE, SEVILLE & Co,
3 juin 20, Commune.

SUCRE—250 boucauts sucre de qualités assorties à vendre par J. CHALARON,
3 juin 61, rue Bienville

TOILE d'Emballage d'Ecosse—de chanvre et à très forte en magasin et à vendre par WM. FREHN,
3 juin 56, Douane.

HUILE—20 barriques huile de sperm pure, 20 barriques huile d'éléphant et 2 barils huile de baleine, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
3 juin 134, rue des Magasins.

SAVON ET CHANDELLES—300 caisses savon de ménage No. 1 marque de Wm. Jackson, et autres; 100 caisses de suif, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
3 juin 134, Magasins.

ARGENT de l'Arkansas—Billets de la Real Estate Bank d'Arkansas, à vendre par
1er juin STETSON & AVERY 58 Gravier.

HUILE de palmachristi—15 barils en débarquement du steamer Oregon et à vendre par CHS. DOANE,
25 mai 69, rue Poydras

WHISKEY—400 barils de toute preuve, en débarquement du steamer Presumption, et à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
27 mai 14, rue Poydras.

ETOFFES du pays—50 balles toile à drape 4/4, à vendre par WOOD & SIMMONS,
27 mai 60 rue des Magasins

CAFE—156 sacs café Havane prime en débarquement de la goëlette Geneva et du brick Thouse—100 sacs café Rio en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS,
7 mai 60, rue des Magasins

VIN de Marseille—600 barriques des marques de Bethford & Bergasse en débarquement et à vendre par GEO GREEN & BRO. 86 Gravier.
31 mai

TOILE à drape du pays 120 balles 1re qualité, à vendre par
31 mai GEO GREEN & BRO, 86 Gravier.

SUCRE raffiné en fus, cassé et en pains de 1re qualité de la raffinerie de Boston, constamment en mains et à vendre par
31 mai H. A. NORCROSS, 40 Gravier.

SAUMONS—Quelques 1/2 de barils saumons épicés en magasin et à vendre par
31 mai H. A. NORCROSS, 40 Gravier.

LIQUEURS—200 barils eau-de-vie et genièvre du pays, 20 pipes genièvre de Hollande, 60 demi pipes eau-de-vie Cognac, 4 fins, preuve, d'importation directe.
50 barils eau de vie de pêches; 30 barils whiskey de Monongahela, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS,
27 mai 60, rue des Magasins

VINS—50 paniers vin de champagne, marque de la clef Aligator et Tippecanoe
50 caisses vin de Hock mousseux,
200 caisses vin rouge; 50 caisses vin de Xérès, de Madère.
50 quarts de barriques vins de Porto et de Bourgogne, à vendre par WOOD & SIMMONS,
27 mai 60, rue des Magasins

BOTTES, Souliers et Chapeaux—En débarquement des navires Tennessee et Sweeden, 130 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant un assortiment général de ces articles; 90 douzaines chapeaux de laine; 175 do feutres de palmier, à vendre à bas prix pour du comptant ou du bon papier. A. F. DUNBAR,
18, Douane

AUX HABITANTS—Un lot de briques à feu, de choix d'Angleterre, des meilleures marques, à vendre par W E & R MURPHY,
25 mai 132, Vieux Bassin, 137, rue des Remparts.

GOUDRON—500 barillets goudron en bon état, pour l'expédition, à vendre par W E & R MURPHY,
25 mai 132, Vieux Bassin, 137, Remparts

BEURRE—10 barillets beurre de Goshen supérieur, en débarquement et à vendre par
24 mai TUFTS & HOBART, 20, Douane.

CABLES EN CHAINES—En débarquement du navire Persian, et à vendre par les soussignés,
Un cable en chaînes de 3/4 de pouces, ayant 75 brasses de long.
Un autre d'un pouce, même longueur.
PRIESTLEY & BEIN,
24 mai No. 19, Nlle. Levée.

CAFE de Laguayra—En débarquement de la goël. Elizabeth, et à vendre par SCHMIDT & Co,
2 juin 66, Bienville.

CUIRS—50 rouleaux cuirs de harnais et 25 rouleaux cuirs à semelle, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
2 juin 25, rue St. Louis.

CIGARES de la Havane—160 milliers régalias et canonous, des marques de Venus et de l'alma, en débarquement du steamer Natchez, et à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
2 juin 26, Commune.

CAFE de la Havane—614 sacs café vert prime, en débarquement du brick Copenhagen, de la Havane, à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
2 juin 26, Commune.

SUCRE—En magasin et à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
2 juin 25, rue St. Louis.

SUCRE sur habitation, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
2 juin 25, rue St. Louis.

VINS DE MARSEILLE—700 barriques vin de Marseille, marques Bandol, Elysée Baux, Gros frères, en magasin et à vendre à des conditions avantageuses, par P. BONNET,
6 fev 3, rue Royale.

DOUVELLES—150,000 douvelles à pipe, à vendre à bord de flat boats, à 35 le mille, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.
26 mai

TOILE—400 balles toile à chemises 4-4 d'Appleton, à vendre par STETSON & AVERY, 58 Gravier.
22 mai

TOILE d'emballage de l'Inde et du Kentucky, à vendre par STETSON & AVERY, 58 Gravier.
22 mai

ON voudrait acheter une propriété de deux parties, pour du comptant en ville ou dans un des faubourgs immédiats, s'adresser à B. & A. SOULIE,
21 av 56 Bienville, au premier.

HUILE ET CHANDELLES—25 barriques huile de baleine raffinée; 25 do huile de sperm d'hiver; 150 caisses chandelles de blanc de baleine, en magasin et à vendre par J. HALL & A. B. BEIN,
19 mai 24, Nlle. Levée.

[illegible] D'ORLEANS.

V[illegible] prévenus que la compagnie montera à cheval dimanche 13 du courant à 9 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement. Tout membre qui ne se conformera pas aux ordres ci-dessus sera passible de l'amende prescrite par l'article 19 de nos règlements.

Par ordre du capitaine,
J. DUFFAU,
10 juin maréchal des logis chef.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LES membres composant le bataillon se réuniront dimanche prochain 13 du courant, afin de procéder à la nomination d'un capitaine en remplacement de M. Joseph Guillot, démissionnaire.

L'élection aura lieu à l'arsenal, sous l'inspection du major Gally.

Les votes seront reçus par l'adjudant major et le sergent Delpit, de 10 heures à midi précises; la plus grande ponctualité est recommandée aux membres du bataillon.

Par ordre, AD. SCHREIBER,
3 mai Adjudant major.

ECLAIREURS D'ORLEANS—Attention!

LA Compagnie prendra les armes Dimanche prochain, 13 du courant; elle se réunira sur la place du Cirque, et partira positivement à 6 heures du matin. Messieurs les membres honoraires sont invités à se joindre à la Compagnie.

Par ordre exprès du Capitaine.
E. A. AUBERT,
8 juin Sergent-major,

JAEGER ACHTUNG!

DIE Mitglieder der Compagnie sind aufgefordert sich nächsten Sonntag den 13 Juni Morgens 6 Uhr präcise in voller Uniform mit Tornister auf dem Versammlungs-Zimmer einzufinden um zu einem Schiessen hinauszuziehen.

Auf Befehl des Iten Leut. Henry Antz
J. C. WAGNER, Oberjaeger.

N. B. Ein jeder soll sich mit Pulver und Blei versehen, und die Turnisten gespiel mit. Halb nach 6 Uhr bei Emarschirt. 8 juin

GUARDIA DI JACKSON, Attenzione!

La Compagnia si reunira Venerdì gli 11 del corrente alle 7 ore di sera in casa del tenente Polo, per affari d'importanza, il Capitano si raccomanda la puntualità di questo ordine.

Per ordine del Capitano,
Il Sergente Maggiore,
10 juin C. TRISCONI.

HOTEL DE MANDEVILLE.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public que l'Hôtel de Mandeville sera ouvert le 12 juin.

On y trouvera salle de billards, écuries, remises, chambre de bains pour les dames et chambres à bains pour les hommes.

Prix de la Pension.

Par mois, $30
Par jour, 2
Enfants, moitié prix.
Domestiques, 12 par mois.
3 juin—1 m F. DAVIS.

MAGASIN A BAIL—Le magasin no. —, rue de Chartres, à bail jusqu'au 1er. octobre prochain. On en donnera possession immédiatement.
CANTIN, DARAN & Co.
4 juin 11 et 15, St. Louis.

MAISON à louer.—Rue Bienville, entre Bourgogne et Remparts. S'adresser à
4 juin—3 G. & C. URQUHART, 9, rue Royale.

A LOUER—Une maison en briques à étages, située dans la rue des Ursulines entre Bourbon et Royale. S'adresser à LAUVE FRERES,
21 mai 1m. No. 26, Vieille Levée.

A LOUER OU A VENDRE—La jolie maison de campagne de Mme Ve Duvergé, située de l'autre bord du fleuve à un mille au-dessus du ferry, il y a sur la devanture un joli parterre, très bien entretenu. Pour les conditions, s'adresser à J.B. Olivier, rue Royale No. 214. 21 mai 1m

A LOUER PRESENTEMENT. Une maison à quatre appartements, avec cuisine &c., rue du Bayou, entre Conti et Bienville, s'adresser à R. BRUGIER,
5 juin 9, rue Saint Louis.

A LOUER POUR PLUSIEURS ANNEES

Cette belle habitation ci-devant la résidence de feu M. P. Cazelar, située à 3 milles de la ville et de l'autre côté du fleuve. Cette propriété se compose de [illegible] pieds de face sur 40 de profondeur, et il y a dessus une excellente maison de maître très agréable. On donnerait cet établissement à bon marché s'il était possible d'espérer qu'elle serait bien soignée. Pour les conditions s'adresser à E. SAINET,
3 juin—6 rue Royale No. 13

A LOUER, rue Calliope, entre Bacchus et Dryade, un vaste terrain sur lequel sont une petite maison et une écurie toute neuve pour 11 chevaux. Le tout [illegible].

Aussi, à vendre, 6 mules, 3 chevaux, 5 chars, avec leurs licences, harnais et accessoires. S'adresser chez M. Manzanao Sautet, rue de l'Annonciation, entre Erato et Tivoli. P L ROZAT DE MANDRES.
7 juin—6

BATEAUX. 30 caisses chapeaux gris et noirs de Russie, et de feutre noirs et blancs, en débarquement du navire Davis, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
3 juin 134, Magasins

HABILLEMENTS. 20 caisses comprenant un assortiment d'habillements pour la saison, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
3 juin 134, rue des Magasins

ROLES DE DIABLES. En débarquement du brick Albino, de Philadelphie, trois paires de roues de diables, avec leurs essieux de fer, de première qualité, à vendre par JAMES D. DENEGRE,
2 juin 16, rue de la Douane.

CHARRETTES &c.—Le soussigné offre à vendre un grand assortiment de charrettes, pour un et deux chevaux, des wagons pour 2 et 4 chevaux, avec et sans les ressorts, des [illegible], brouettes à [illegible] et planches, etc. etc., la plupart de la manufacture de Philadelphie, à vendre à bas prix.
JAMES D. DENEGRE,
2 juin 16, rue de la Douane

CHAUX, Briques, Sables, Bois de chauffage, &c.—Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. CHS. GUESNARD

SUCRE raffiné en pains, cassé et en poudre, de la raffinerie de sucre de Boston, de 1re qualité, en magasin et constamment à vendre par H. A. NORCROSS,
20 mai 40, rue Gravier

SAUMONS. Quelques quarts de barils de saumons épicés à vendre par H. A. NORCROSS,
20 mai 40, rue Gravier

FABRIQUE D'EAUX MINERALES GAZEUSES.

LE soussigné a l'honneur d'informer Messieurs les habitants de la ville et de la campagne, qu'ils trouveront constamment dans son établissement un assortiment de toute sorte d'eaux minérales telles que Vichy, Spa, Seltz, Saratoga, Barèges, Soda, Seltz, Ferrugineuses, ainsi que des limonades gazeuses aux groseilles, à l'orange, citrons, etc. Pour bals et soirées.

Les ordres pour la campagne seront remplis avec soin et ponctualité et à des prix très modérés.
19 av J. METGE, 199 Royale.

TAPIS ANGLAIS SUPERIEURS, TOILE CIREE POUR APPARTEMENTS.

LES soussignés désirant clore la vente de leurs tapis et de leurs toiles cirées, les offrent à vendre aux prix suivants:
Tapis anglais à $1 1/2 la yarde;
Toile cirée forte, à $1 do;
En gros et en détail. PEET & NORTH,
1 juin 13, Chartres.

MARCHANDISES DIVERSES—30 barils sel d'Epsom,
100 caisses amidon de Bremen,
13 balles clous de girofles,
24 barils alun,
8 barils noix muscades,
12 caisses chois vert,
300 pièces rouleaux écrus,
90 caisses pipes à nègres de grandes dimensions,
600 pièces platilles,
100 pièces, créas en magasin et à vendre par O. H. MIESEGAES,
26 mai 24, Vieille Levée.

MAGASIN DE GRAINES, rue du Canal, No. 24—Le soussigné a l'honneur d'informer les jardiniers et les habitans des environs, ainsi que le public en général, qu'il a ouvert un magasin, dans la rue du Canal, près de la rue de Chartres, pour la vente de toutes sortes de GRAINES DE JARDINAGE ET DE FERME. Il reçoit maintenant et continuera à recevoir de temps en temps des graines fraîches d'Europe et du Nord. Il ne vendra pas de graines qu'il ne garantisse en meilleures qualités et des plus fraîches, et il en garantira en outre l'espèce. Les personnes qui ont des achats de ce genre à faire peuvent s'assurer de ce que le soussigné avance en allant visiter son jardin où il fait l'essai de toutes ses graines, avant de les mettre en vente. On trouvera chez lui toutes sortes de graines pour la saison, une belle collection de graines de fleurs, d'arbres à fruit et d'ornement.
JACOB F. HECHLER,
Fleuriste et marchand de Graines.
28 et rue du Canal, No. 42, près de la rue Chartres

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.

LE soussigné informe respectueusement les habitants, les jardiniers du marché et les marchands de la campagne qu'il a en mains une quantité de graines fraîches de légumes et de fleurs garanties de la récolte de 1840, et provenant de toutes les parties du monde. Il connaît le désappointement qu'éprouvent beaucoup de personnes après avoir planté de mauvaises graines, aussi jaloux de mériter la confiance publique, il a pris pour règle de ne jamais s'exposer à de pareils reproches. Ceux donc qui désirent acheter des graines bonnes et à bon marché feront bien de s'adresser au magasin de graines de PRINGLE,
rue du Canal, No. 7,
8 mars à une porte de la rue des Magasins.

Le soussigné adresse ses remerciements au public pour l'appui qu'il a bien voulu lui accorder, et il lui renouvelle l'assurance que ses relations pour son genre d'affaires sont plus étendues que celles d'aucune maison. Il tire ses graines de toutes les parties de l'Europe, et du Nord des Etats Unis, des jardins les plus renommés. M. James Dinn, le frère du soussigné, partira sous peu de jours pour l'Europe pour réunir un assortiment de graines et de plantes des meilleures qualités, et il sera heureux d'exécuter toutes les commissions qui lui seront données. WM. DINN,
19 mai 11, Commune, encoig. Tchoupitoulas.

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.

Arrangemens pour les jours de la semaine, à partir du 8 mars 1841.

De Carrollton.			De la Nlle. Orléans.		
Char à cheval à	4 h.	A. M.	Char à cheval à	5 h.	A. M.
Locomotive,	6	"	Locomotive,	7	"
"	8	"	"	9	"
"	10	M.	"	11	"
"	12 1/2	"	"	1	P. M.
"	2	P. M.	"	3 1/2	"
"	5	"	"	6	"
"	6 1/2	"	"	7 1/2	"
Char à cheval	8	"	Char à cheval	9	"

Pour la convenance des habitans de Carrollton, pendant la saison où les théâtres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrollton à 10 heures P. M. et de la Nelle.-Orléans à 11 1/2 heures P. M.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M., alors une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 8 heures du soir et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.

Pour l'agrément des personnes qui vont par le char de 5 heures et qui ne désirent pas rester à Carrollton jusqu'à 8 heures, un char partira à 8 1/2 heures et elles auront ainsi une heure pour visiter peut-être le plus beau jardin des E. Unis.

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

CHARS DES RUES JACKSON ET DE LA COURSE

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures A. M. A 7 1/2 heures ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 8 1/2 heures du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 8 1/2 heures, n'en partira qu'à 9.

Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des dames.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orléans et Carrollton, 20 Oct. 1840.
JOHN HAMPSON,
1er mars Ingénieur en chef.

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES DU GOLFE DU MEXIQUE.

Arrangement pour l'hiver:

A PARTIR de Dimanche, 1er Novembre, la locomotive partira toutes les jours du dépôt, à la rue des Bons-Enfans, pour aller à l'habitation Ducros, ou plus loin, selon les progrès du chemin aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.	*Retour*
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
4 " P. M.	6 " P. M.

LES DIMANCHES.

Départ.	*Retour.*
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
10 " M.	1 " P. M.
4 " P. M.	6 " P. M.

Nouvelle-Orléans, ce 20 Octobre 1840.
Par ordre de la Direction.
10 jan J. W. SMITH, chef ingénieur

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—4 juin 1841—No. 10,904—François Lambert contre ses créanciers. Il est ordonné que les créanciers de l'insolvable se réuniront dans l'étude de C. Pollock notaire public, le 16 juin 1841 pour fixer les conditions de la vente des propriétés abandonnées par l'insolvable.

Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier 4 juin 1841.
H. PITOT,
7 juin—3 f en 10j Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—20 mai 1841—No. 10,844—Noltz & Brecard contre leurs créanciers—Sur exhibition d'un tableau provisionnel de distribution dans ce procès, il est ordonné par la cour que toutes les personnes intéressées aient à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente publication, les motifs pour lesquels le dit tableau ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément à ce tableau.

Extrait des minutes,
Bureau du Greffier, 1er. juin 1841.
2 juin—3 en 10j H. PITOT, dép. greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian juge—10 mai 1841—No. 12862—Jean Dufour contre ses créanciers. Le cession des biens du pétitionnaire est par le présent acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné que les dits créanciers se réuniront dans l'étude de Carlisle Pollock, notaire public, le 10me jour de juin prochain, à l'effet de délibérer sur les affaires du pétitionnaire; et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues. Il est de plus ordonné que H. Remi soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour—Bureau du greffier, 10 mai 1841.
11 mai—3 2 p s H. PITOT, dep. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire—Samedi 29 mai 1841—Présent l'hon. J. M. Buchanan, juge—Veuve Lafaye contre ses créanciers—No. 10,877—Sur motion de John L. Thielen Esq. shérif de la Cour de District du 1er. district et syndic des créanciers de l'insolvable, et après avoir enregistré un tableau de distribution dans cette cour, il est ordonné par la cour que les créanciers de ladite insolvable et tous autres intéressés, aient à déduire dans les dix jours qui suivront la publication de cette première publication, pourquoi le dit tableau ne serait pas confirmé et homologué, et les fonds distribués conformément.

Extrait des minutes. P. LEBLANC.
2 juin—4f en 10j Dép Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle. Orléans.—Présent l'honorable Chs Maurian, juge, 3 juin 1841.—No. 13,400—P. F. Gallien Prévôt contre ses créanciers—Sur enregistrement d'un tableau amendé de distribution dans ce procès, il est ordonné que toutes les personnes intéressées aient à déduire, dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le dit tableau amendé de distribution ne serait pas homologué.

Par ordre de la Cour,
Bureau du Greffier, 3 juin 1841.
5 juin—3 en 10j H. PITOT, Dép. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—4 juin 1841—No. 13076—A. Schreiber contre ses créanciers, et les créanciers de Chabert & Schreiber—No. 12734—L. Chabert contre ses créanciers et les créanciers de Chabert & Schreiber—Il est ordonné par la cour que toutes les personnes y intéressées, aient à déduire sous dix jours, à dater de la première publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le tableau de distribution ne serait pas homologué et les fonds distribués en conséquence.

Extrait des minutes—Bureau du greffier, 8 juin 1841.
9 juin—dx H. PITOT, député greffier

PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Succession de feu Pierre Norbert Boudousquié. Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de feu P. N. Boudousquié soit tenue le samedi, 19 juin 1841, à 10 heures du matin, par devant le sieur Amédée Ducatel, notaire public, à l'effet de délibérer sur les affaires de la succession du dit défunt, et de s'entendre sur la manière la plus avantageuse de disposer de la balance des biens de la dite succession, et de fixer les termes et conditions de la vente des dits biens.

Nouvelle Orléans, ce 4 juin 1841.
Signé J. BERMUDEZ, juge.
Pour copie conforme,
AND. D. DORIOCOURT,
5 juin—3 Député Register des Testamens

COUR DES PREUVES—Attendu que François Quirant a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'être nommé exécuteur testamentaire datif ou administrateur de l'un ou l'autre, de la succession de feu NICOLAS GIROD. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour
9 juin W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens

COUR DES PREUVES—Attendu que Jean François Girod a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'être nommé exécuteur testamentaire datif ou administrateur de l'un ou l'autre de la succession de feu NICOLAS GIROD. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
9 juin W. F. C. DUPLESSIS, Rég. de Test.

COUR DES PREUVES—Attendu que Charles Claiborne a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'être nommé exécuteur testamentaire datif ou administrateur de l'un ou l'autre de feu NICOLAS GIROD. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
9 juin W. F. C. DUPLESSIS, Rég des Testamens

COUR DES PREUVES—Attendu que Joseph Girod a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'être nommé exécuteur testamentaire datif ou administrateur de l'un ou l'autre, de la succession de feu NICOLAS GIROD. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
9 juin W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu James Ramage.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Henry L. Bennett curateur de la succession de feu James Ramage, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds être ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
29 mai W. F. C. DUPLESSIS, Reg des Test.

COUR DES PREUVES—Attendu que Louis Laroque Turgeau a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Louis Antoine Laroque Turgeau, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,
31 mai W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu Harman—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Henry William Palfrey tuteur de Charlotte G. Harman, maintenant la femme de William H. Eaton, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
2 juin W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS. Cour des Preuves—Succession de Querec—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par P. S. Biron curateur de la succession de Eugène Querec, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
2 juin W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Succession de Walter, f. c. l. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Julien Adolphe Lacroix h. c. curateur de la succession de John Walter h. c. l. ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
2 juin W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu qu'Alexandre Walter Force a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans à l'effet d'obtenir des lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Samuel Wright décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
7 juin W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens

EN magasin et à vendre par le soussigné:
250 barriques vin rouge, Haut-Brion, Talence, St-Julien et St. Estèphe
30 tierçons vin Talence,
60 do. vin blanc Haut-Barsac,
40 do. vin blanc Haut-Sauterne,
800 caisses vin St.-Julien et St. Estèphe,
150 do. vin blanc Sauterne,
200 do. vin rouge la Mission, Château-Margaux, et Lafitte,
200 do. vin Muscat,
50 do. vin de Champagne, 1re. qualité,
500 paniers anisette fine et surfine,
60 tierçons vinaigre,
100 caisses liqueurs assorties,
50 do. fruits à l'eau-de-vie,
20 do. Absinthe Suisse, 1re. qualité,
20 do. milliers Cigares.
AUGUSTE MOLIER,
24 mai Rue St.-Louis, 90.

REÇU par les derniers arrivages de France et à vendre au magasin de comestibles, encoignure Chartres et Toulouse:
Fromage de Gruyère,
Do. Neufchâtel,
Do. tête de mort,
Moutarde de Maille assortie,
Boîtes et demi boîtes sardines à l'huile,
Saucisson de Lyon,
Saucissons de Marseille,
Pâtés et demi pâtés truffés,
Petits pois,
Cèpes à l'huile, de Bordeaux, truffes [illegible] et en bouteilles,
Fruits conservés dans leur jus,
Beurre de truffes, d'anchois et de champignons,
Nougat praliné et pistache,
Do. blanc en boîtes,
Fruits cristallisés,
Vermicelle blanc et jaune, et macaroni de Naple,
Gelée de groseilles, de coings et de pommes, marmelade d'abricots.
Fruits à l'eau de vie assortis,
Pruneaux de choix par caisses et en panbanc,
Anisette double de la côte, do. surfine de Champion, Bord.
Curaçao double, Absinthe suisse, do. Kirshwasser.
Marasquino, Oignonlot d'Angers,
Un assortiment complet de liqueurs superfines de la côte St.-André, de Bordeaux et de la Martinique.
Jambons de Westphalie et de Cincinnati, qté. supérieure.
De la belle huile pour lampe,
Aussi, un assortiment de belle confiture de la Havane, &c. &c. Toutes sortes de vins fins de qualité. 25 mai

ASSORTIMENT de Cordages de 1 3/4, 2 1/4, 2 1/2, 2 3/4, 3, 4, 4 1/2, 5, 5 1/2, 6, 6 1/2 pouces, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co,
4 juin 26, Bienville.

TRAITES sur France, à vendre par BLANCHARD, EYMER & Co.
4 juin 26, rue Bienville.

TRAITES SUR NEW-YORK, à vendre par BLANCHARD, EYMER & Co,
4 juin 26, rue Bienville.

BOTTES, souliers et brodequins—14 caisses, à vendre par R. G. HOBBS,
4 juin 12, rue de la Douane

CAFE de la Havane—600 sacs café vert, en magasin et à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
4 juin 26, Commune.

CIGARRES de la Havane—60,000 cigares de toutes qualités, à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
4 juin 26, Commune.

CIGARRES de la Havane.—Un assortiment complet de toutes sortes, à vendre par J. M. CABALLERO,
4 juin 32, Vieille Levée.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à 60 jours de vue, à vendre par KOHN, DARON & Co,
4 juin 26, rue Bienville.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par KOHN, DARON & Co.,
4 juin 26, rue Bienville

MARCHANDISES POUR LE MEXIQUE—Impériales de 26 pouces et satin blanc et de couleur—Un bel assortiment à vendre à bas prix pour clore une consignation, par CHARLES CLEGG,
14 mai 11 rue St-Charles.

SARDINES à l'huile, en débarquement du navire Chateaubriand, venant de Bordeaux—16 caisses en 1-2, 3-4, et grandes boîtes, à vendre par FRED. BONIS,
20 av 168, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse.

TOILE CRETONNE—12 pièces pour draps de lit, à vendre par FRED. BONIS, 15mars
170 rue Royale entre les rues St-Pierre et Toulouse.

VENTES DE SHERIF.

Compagnie d'Assurance de la Ville de la Louisiane contre les risques maritimes et d'incendie contre George G. Stanver, & al.

COUR DE DISTRICT.—No. 19,788.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, Vendredi 11 juin 1841, à midi,

Un certain lot de terre situé au faubourg Lacourse de cette ville désigné par le lot No. six, dans l'ilet No. vingt conformément au plan général du dit faubourg, déposé dans l'étude de L. T. Caire, notaire public. Le dit lot mesure au pied français, soixante pieds de face à la rue Lacourse, entre les rues St. Jean Baptiste et Religieuse, sur cent cinquante pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses qui se trouve ci-dessus. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:—comptant.
J. L. THIELEN.
Shérif de la Cour de District du 1er. District.
8 mai—4 en 30j

Les présidents, directeurs, &c de la banque de la Louisiane versus Daniel T. Walden.

COUR DE DISTRICT.—No. 20,887.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, vendredi 23 juin 1841, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Trois lots de terre situés sur la batture du faubourg Ste. Marie, et contigus les uns aux autres, bornés vers la côte Sud par la propriété ci-devant appartenant à Edouard Livingston et du côté Nord par la propriété appartenant à Samuel Kohn, faisant face à l'ouest à la rue Tchoupitoulas et à l'Est par la rue du Commerce; chaque lot mesure 32 pieds 8 pouces et deux tiers à la rue Tchoupitoulas et 140 pieds 9 pouces de profondeur à la rue du Commerce, sur l'[illegible] chaque lot une façade de 32 pieds huit pouces—le tout mesure française, ensemble avec toutes bâtisses, améliorations, circonstances et dépendances, qui sont dessus ou qui y appartiennent.

Un lot de terre, situé et étant sur la batture en face du faubourg Ste. Marie, de cette ville, entre les rues St. Joseph et Delor, désigné par le numéro deux sur le plan original dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 26 mai 1821 et déposé dans l'étude de Hugues Lavergne, notaire public, le 12 juillet de la même année et mesure 31 pieds onze pouces de face à la rue de la Levée, et pieds 2 pouces de large dans le fond, 91 pieds 10 pouces de profondeur d'un côté et 85 pieds onze pouces de profondeur de l'autre côté, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus ainsi que les dépendances.

Un morceau ou portion de terre situé sur la batture en face du faubourg Ste Marie et formant l'encoignure des rues Levée et St.Joseph, mesurant 112 pieds onze pouces de face à la première rue sur 100 pieds de profondeur et de face à la dernière rue; 112 pieds onze pouces de large dans le fond, et 100 pieds sur le quatrième côté qui fait face vers la ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus ainsi que les dépendances.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.—Conditions: Comptant.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er district.
22 mai—4f en 30j

Esther Johnson, femme de David Drake, contre David Drake, son mari.

COUR DE DISTRICT.—No 20,666—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, Mercredi 16 juin 1841, à midi.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, situé dans l'ilet borné par les rues Hevia, Cirque, Poydras et St. Jean, faubourg Ste. Marie, ayant et mesurant cinquante six pieds de profondeur de face à la rue Hevia, cent quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de division de la propriété de Abel Adams, cent quatre vingt seize pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne de division de la propriété de John Fink. Le dit morceau de terre fait partie des lots No. vingt et partie du lot No. vingt-un, sur lequel le défendeur a acheté de Jonathan Davis suivant acte passé par devant F. K. Gordon, ci-devant notaire public de cette ville, le 1er février 1826.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
J. L. THIELEN,
12 mai—4f en 30j Shérif de la Cour de District du 1er. Distr.

Sheldon S. Clark vs. George M. Lee et als.

COUR DE DISTRICT.—No. 20,067—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St.-Louis, entre les rues Chartres et Royale, mardi 22 juin 1841, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Sept lots de terre situés et étant dans le faubourg Annonciation, au-dessus de cette ville, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, sept et huit, dans l'ilet compris entre les rues Euterpe, Prytania, Terpsichore et Nayades, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer de la ville, le 15 septembre 1832.

1o. Le lot No. 1 mesure 27 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Euterpe sur 111 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

2o. Le lot No. 2 deux mesure 26 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la même rue sur 111 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

3o. Le lot No. trois mesure 9 pieds 1 pouce et trois lignes de face à ladite rue Euterpe sur 111 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

4o. Le lot No. quatre mesure 29 pieds sept pouces et 6 lignes de face à la rue Euterpe sur 111 pieds 10 pouces et six lignes de profondeur.

5o. Le lot No. 5 mesure 30 pieds de face à ladite rue Euterpe sur 111 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

6o. Le lot no sept mesure 30 pieds deux pouces de face à la dite rue Prytania, sur 111 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur.

7o. Le lot No. huit, mesure 30 pieds 4 pouces de face à la rue Prytania sur 111 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, privilèges et servitudes, dépendances, et tous les droits, chemins, servitudes, privilèges et avantages y appartenant et pouvant y appartenir, lesquels dits lots ensemble avec le dit lot no. 6 sont formés des lots no. 3, 11, 12, de la plantation originaire dudit faubourg, déposé en l'étude de Pierre Pedesclaux, notaire public.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er. District.
13 mai—6 en 30j

La Banque de l'Union de la Louisiane vs Ch. Byrne, Theo. Ryan, Bisso et Byrne et A. W. & R. M. Haines—No. 15,92.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale dans cette ville, Lundi le 14 juin 1841, à midi, la propriété ci-après décrite et saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre de forme triangulaire, situé au faubourg Saulet de cette paroisse désigné par le numéro 5 de l'ilet No. 5 conformément à un plan signé par Joseph Pilié, arpenteur, en date du 16 février 1841 et déposé en l'étude de Jules Ducros, notaire public dans cette ville, le dit lot mesurant soixante-six pieds de face à la rue Robin, 48 pieds 9 pouces sur la ligne qui le divise du lot No. 5 et 67 pieds [illegible] pouces et neuf lignes dans le fond, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions comptant.
V. ALLAIN,
10 mai—4,1fps Shérif de la paroisse d'Orléans.

Hyppolite Ricard vs. Gaspard Motchich.

COUR DE PAROISSE.—No. 11605—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis entre Chartres et Royale dans cette ville, lundi le 17 juin 1841, à midi:

La pirogue de cabotage "Ursulines" telle qu'elle se trouve maintenant vis-à-vis la Place d'Armes entre les rues St. Pierre et Ste. Anne—Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant
V. ALLAIN,
3 juin—4f le 3, 8,12 et 17 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Gabriel Mathieu contre ses créanciers.

COUR DE PAROISSE—No. 12219—En vertu d'un ordre à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre Chartres et Royale, dans cette ville samedi, le 5 juillet 1841, à midi, la propriété ci-après décrite abandonnée par le dit insolvable à ses créanciers.

Un lot de terre situé au faubourg Tremé, rue Roman entre les rues Dumaine et St. Philippe mesurant 30 pieds de face sur 127 pieds de profondeur.
Conditions—Comptant.
V. ALLAIN,
31 mai—4, 1je Shérif de la Paroisse d'Orléans et syndic.

Roswell Esbee vs. John Mitchell.

COUR DE DISTRICT.—No. 14,282—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, Mardi 15 Juin 1841, à midi, par consentement des parties.

Le mulâtre esclave nommé ALFRED, âgé d'environ vingt-quatre ans.

Conditions—Un cinquième comptant et la balance à un crédit de neuf et dix huit mois, en billets endossés à la satisfaction du shérif et portant intérêt à cinq pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et hypothèque spéciale.

J. L. THIELEN.
Shérif de la Cour de District du 1er district.
2 juin—4f en 10j.

PLOMB A GIBOYER—En magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
8 juin 75, Magasins

SALPÊTRE—En magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
8 juin 75, Magasins

TOILE de Manille—20 balles convenables pour les tourniquets, en débarquement du navire Oconee, à vendre par L. A. LEVY,
27 mai 30, rue de la Douane

SUCRE de la Havane blanc et brun de qualité de choix, à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
27 mai 26, Commune.

UN assortiment de cordage de Manille, à vendre en débarquement du navire Gov Davis, par
25 mai BLANCHARD EIMER & Co, 26 Bienville

ANES et ANESSES importés de Malte directement par le soussigné à bord du navire Wm. Tell, à vendre par A. S. BARKER,
28 mai—10 69 1/2, rue de la Commune.

CITRONS de Messine de qualité supérieure, à vendre par A. S. BARKER,
28 mai—10 69 1/2, rue de la Commune.

LITRE—Quelques balles de larges dimensions, à vendre par A. S. BARKER,
28 mai—10 69 1/2, rue de la Commune.

VIN de Madère—4 1/2 et 4 1/4 de pipes vin de Madère Old London Particular du vignoble de Manuel Dianutanos, à vendre par A. S. BARKER,
28 mai—10 69 1/2, rue de la Commune.

VINAIGRE—15 tierçons Vinaigre, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
12 mai 73, rue Royale.

BOUCHONS—300,000 bouchons en débarquement de la barque Noble, venant de Marseille, à vendre par AUG. MOLIER,
25 mai Rue St.-Louis, No. 90.

FROMAGES TETES DE MORT—600 fromages de Hollande, reçus par le navire Roger Sherman, à vendre par le soussigné.
27 mai—10 B. POUVERIN.

SUCRE ET MELASSES—Le soussigné offre à vendre, 450 boucauts sucre, en première qualité, aussi, des mélasses en bon ordre. JAMES D. DENEGRE,
2 juin 16, rue de la Douane.

JACONATS Français, reçu par le Caledonia Brander—2 caisses nouveaux dessin, à vendre par FRED. BONIS,
20 av 168, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse.

CUIRS—50 rouleaux cuirs à harnais et à semelles, en débarquement et à vendre par CANTIN, DARAN & Co,
27 mai 11 et 15, rue St. Louis.

SEL—2000 sacs sel de Liverpool, commun et fin, en débarquement du navire Alabama, à vendre par CANTIN, DARAN & Co,
25 mai 11 et 15, rue St. Louis

TUILES anglaises pour égouts en magasin et à vendre par LYALL & DAVIDSON,
25 mai 150 rue Remparts et 164 Camp.

$ 2500 DE RECOMPENSE.

L'ESCLAVE de H. Beach & Co. de cette ville nommé SAM, disant s'appeler SAM BRECKENRIDGE, est accusé d'avoir mis le feu dans la nuit du 22 du mois dernier, au magasin de H. Beach & Co., incendie qui a coûté la vie à deux personnes, et qui a détruit des propriétés d'une valeur de plus de cent mille piastres.

Sam est un mulâtre, il est âgé de 40 ans, sa taille est de cinq pieds 6 pouces, sa figure et son corps minces; il a le pied à bien se marcher; il est un peu bancal. Il a été acheté de feu Wm. T. Hunt, de Frankfort, Kentucky, agissant comme John H Hanna, de la succession de Robert Breckenridge, de Louisville, Kenty. On ne l'a pas vu depuis le feu, et il est probablement parti pour le Nord par le fleuve.

Cinq cents piastres, avec des charges raisonnables, seront payées pour la livraison de cet esclave en cette ville, et deux mille piastres de plus sur sa condamnation par le tribunal qui doit le juger.

Nlle. Orléans, 27 mai 1841.
L. MATTHEWS, Président,
De la compagnie d'assurances maritimes et contre les incendies de l'Ouest.
M. S. CUCULLU, Président,
De la compagnie d'assurance des négociants.
RICHARD RELF, Agent,
De la compagnie du Phénix de Londres.
P. PERCHIER, Président,
De la compagnie du Théâtre d'Orléans.
JOHN K. WEST, Président,
De la compagnie d'assurances maritimes et contre les incendies de l'Etat de la Louisiane.
GEORGE BEDFORD, Président,
De la compagnie des pompiers.
28 mai—10.

VENTES A L'ENCAN.

D. M. Hughes contre ses créanciers et les créanciers de Hughes & Co

PAR J. A. BEARD & Co.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 17 novembre 1840, il sera vendu à l'encan mercredi le 23 juin, à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés suivantes abandonnées par les insolvables à leurs créanciers, savoir:

1o. La moitié indivise de 21 ilets de terre situés au faubourg Montreuil et désignés comme suit; sur un plan du dit faubourg, dressé le 6 juin 1831 et déposé dans l'étude de Octave de Armas, not. pub, savoir:

Le no. 28, 6 lots; no. 29, 12 lots; no. 30, 6 lots; no. 31, 6 lots; no. 32, 6 lots; no. 33, 6 lots; no. 34, 6 lots; no. 35, 6 lots; no. 36, 6 lots; no. 37, 6 lots; no. 38, 12 lots; no. 39, 6 lots; no. 40, 6 lots; no. 41, 12 lots; no. 42, 6 lots; no. 44, 12 lots; no. 45, 6 lots; no. 46, 6 lots; no. 40, 6 lots; no. 61, 6 lots.

2o. Deux lots situés à la Passe Christiane comté de Hancock, Etat du Mississipi, désignés sur le plan dressé par L. Surgi, architecte le 4 juin 1836, et déposé dans l'étude de L. L. McCay, not. pub, par les nos. 43 et 46. Le lot no. 43 a un demi arpent de façade au Golfe du Mexique, vingt huit arpents et quatre vingt pieds de profondeur sur le côté du no. 45 et quatre vingt arpents et 18 pieds sur la ligne de derrière. Le lot no. 46 contigu au précédent a les mêmes dimensions.

Conditions—Pour les propriétés du faubourg Montreuil, 1-5 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Pour les propriétés de la Passe Christiane, l'acheteur se chargera du paiement de $20 et de l'intérêt à partir du 14 décembre 1837; 1-5 comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par devant F. Grima, not. pub, aux frais de l'acquéreur. 31 mai

PAR M. BARNETT, Sher.

CONFORMEMENT aux provisions d'un acte de l'assemblée générale de l'Etat de la Louisiane, intitulé "un acte pour voyer à la création d'un fond d'amortissement, approuvé le 8 mai 1841, et en vertu d'un ordre du trésorier de l'Etat, il sera vendu, samedi le 26 juin 1841 à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés ci-dessous décrites savoir:

1o. Une portion de TERRE établie en SUCRERIE, située sur la rive gauche du Mississipi, dans la paroisse St. Jacques, à 20 lieues environ au-dessus de la Nouvelle-Orléans, mesurant 4 arpents plus ou moins de face au fleuve Mississipi, sur 40 arpents de profondeur, bornée par la ligne d'en haut par la propriété de Joseph Landry, fils, et sur la ligne d'en bas par les terres de feu Alexander Chapdu, à la réserve seulement d'un lot de terre mesurant un demi acre de façade environ, sur environ 4 acres de profondeur, occupée par Madame Françoise Duchamp la propriétaire dudit lot, lequel s'étend dans la profondeur jusqu'aux barrières faites autrefois sur le dit lot par Mr. Dauphin; ensemble avec la maison de résidence, les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

2o. Les Esclaves suivants, savoir: Warnick, âgé d'environ 20 ans; Jeffrey âgé de 28 ans; Stephen âgé de 20 ans; Big Stephen âgé de 25 ans; Henry âgé de 30 ans; Louis âgé de 30 ans; Nancy âgée de 22 ans, et ses deux enfants; Charlotte, Dinah âgée de 21 ans et son enfant; Polly âgée de 24 ans; Anthia âgée de 20 ans.

Neuf chevaux, cinq bœufs, ustensiles d'agriculture, une locomotive achetée de la Banque de Carrollton et qui doit être livrée sur l'habitation.

Conditions:—La terre payable à un crédit de 1, 2, et 3 ans; les esclaves à un crédit de 1 et 2 ans, et les autres propriétés pour du comptant. Les billets que seront fournis pour la terre et les esclaves porteront un intérêt à raison de 6 p o/o par an à partir du jour de la vente endossés à la satisfaction; faits payables à la Banque des Citoyens à la Nouvelle-Orléans et garantis par hypothèque sur la propriété vendue.

Les actes de vente par devant A. Ducatel, notaire public aux frais des acquéreurs. 29 mai

VENTES PAR LE MARSHAL.

Banque de Louisville vs N. Sinnot & al.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS UNIS—District Est de la Louisiane—En vertu d'un decret interlocutoire de l'honorable Cour de Circuit des Etats-Unis pour le district Est de la Louisiane, le soussigné, comme commissaire, exposera en vente publique, à la Bourse St. Louis, vendredi, le 18 juin prochain à midi, les propriétés foncières et esclaves ci-après désignés, savoir:

Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Pacanières, Annonciation, Robin et Bassin, appert le plan qui sera exhibé le jour de la vente.

Le lot de terre ci-dessus contient 4 lots de terre et mesurent comme suit:

Les lots Nos 1, 2 et 4, mesurent 33 pieds, 10 pouces, 6 lignes sur la rue Annonciation et 27 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, et 95 pieds 10 pouces 7 lignes sur la dernière joignant la propriété appartenant à la succession de Pruck.

Le lot no. 4, mesure 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face sur la rue Pacanières et 127 pieds, 10 pouces, 6 lignes de profondeur et 31 pieds, 11 pouces, 3 lignes sur la derrière, comme il appert un plan fait par J. Pilié, arpenteur et joignant le terrain appartenant à F. Trouville.

Aussi—JANE, négresse âgée d'environ 40 ans
TOM, nègre âgé de 30 ans
OZIDE, nègre âgé de 13 ans.

Conditions de la vente:—comptant.
Bureau du Marshal, 18 mai 1841.
MANDEVILLE MARIGNY,
16 mai—6,3je Marshal des Etats-Unis.

J. Oyer vs. J. Bondingold.

EN vertu d'un ordre de fi. fa. à moi adressé par l'honorable N. Morgan, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 14 de juin 1841, à midi, à l'encoignure des rues St. Anne et de Condé:

Un cheval gris, un dray No. 99 et une paire de harnais, saisis dans cette affaire.
Conditions—Comptant
4 juin CHAS. CLAIBORNE, Marshal.

MILLE PIASTRES DE RECOMPENSE.

BANQUE DE LA LOUISIANE,
Nlle Orléans, 17 mai 1841.

LA récompense ci-dessus est offerte par cette institution, pour l'arrestation et la livraison de R. H. Kerney, jusqu'à dernièrement employé comme teneur de livres à la banque, afin qu'il puisse être livré devant les tribunaux de cette ville et de l'Etat, pour subir une punition.

Par ordre de la Direction,
16 mai—3m WM. K. LEVERICH, Caissier

$ 2000 DE RECOMPENSE.

Banque de la Louisiane

LA récompense ci-dessus sera octroyée à celui qui arrêtera Jules L. Daunoy, ex-commis receveur, et Charles Zéon Collson, ex-commis aux escomptes de cette institution, et les livrera aux autorités de cette ville, de manière à ce qu'ils puissent être jugés et punis par les tribunaux de cet Etat.

Il sera payé une somme additionnelle de $1000 s'ils sont pris hors de l'Etat.

Par ordre du Bureau.
10 mai—3m J. E. LEVERICH, Caissier.

MME JONC, modiste, rue de Chartres No. 33, informe respectueusement les dames et le public en général, qu'elle vient de recevoir un grand choix de marchandises de saison, chapeaux, capotes pour dames et enfans, chapeaux de paille, de jolies broderies nouvelles, mouchoirs ouvragés de différents genres de broderie, mousseline à fleurs, indiennes brodées, fichus de grandeur guipure, châles filet, et autres châles brodés très riches, grandes écharpes en grenadine, en filet, en tulle brodé, des nouveaux, et un grand choix de nouveautés, cravattes d'été pour hommes en batiste tout fil; bains tout ce qui concerne la broderie, le tout à des prix très modérés. 26 mai

LES soussignés offrent à vendre à bon marché sur la Levée:—
40 barriques vin de Marseilles, marque de Bergasse.
20 do do do Legier,
30 1/4 do do
24 barils Vin de Madère de Marseille.
30 1/4 de barriques imitation de vin de Porto,
200 caisses vin Muscat de Frontignan,
100 do eau de fleurs d'oranger,
100 do liqueurs.
100 paniers huile d'olives douce,
400 paniers bouteilles vides,
4-6 milliers de bouchons,
10 do do pour dame-jeannes.
CANTIN, DARAN & Co.
17 mai 11 et 15, rue St. Louis.

ENTREPOT de Marbre italien, No. 2, rue Royale, mai par Bausson.—Le soussigné appelle l'attention du public de la Nlle. Orléans et particulièrement celle des architectes, sur son entrepôt de beaux marbres d'Italie pour cheminées, tables, ornemens en albâtre, tables rondes en marbre, tombes, etc. Ces divers articles il les vend à des prix fort réduits. Le soussigné recevra pareillement toute espèce d'ordres pour toutes marchandises importées de New York ou d'Italie et plus particulièrement ceux pour ouvrages de cheminées de marbre, statues, marbres, etc. Il répare aussi les ornements en albâtre, à son établissement.

Les conditions, d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de crédit.
11 janv J. FILIPPINI

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINEE ET DE GRANIT.

Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne

LE soussigné sculpte et travaille le marbre et le granit dans les genres les plus nouveaux et les plus fins, et fait les tombes, les tablettes avec inscriptions en lettres taillées; les tombes et autres ouvrages en pierres, en ciment et en plâtre, &c. Les ordres pour des travaux de ce genre seront promptement exécutés, à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter la patronage du public.
24 déc C. L. SKITAS.

VENTE AU PRIX COUTANT.

LES soussignés désirant vendre le fonds de leur magasin, informent les dames et le public qu'à partir de ce jour ils vendront les marchandises suivantes au prix coûtant:—
Mousselines françaises satinées,
" " unies,
" Suisses unies et façonnées, blanches et couleurs.
" " brodées pour Rideaux.
Mousselines deuil et demi-deuil.
Cols brodés, garnis et non garnis.
Mouchoirs batiste unis et brodés.
" " à ourlet et en pièces.
Ginghams français.
Châles filet franges riche.
" " imitation unis et façonnés.
Echarpes unis et filet.
Filet 4/4, 5/4 et 6/4 en pièce.
Châles tulliana unis et brodés.
" mérinos unis et façonnés.
" mousseline laine, unis et brodés.
" Satin et taffetas unis et façonnés.
Dentelle blanches et noires.
Gants filet et fil d'Ecosse.
Soieries noirs pour écharpes.
Satins noirs et blancs.
Gros de Naples noir et noir bleu.
Gros de Suisse " "
Florentines unies et à carreaux, glacées.
Reps unis et façonnés, glacés.
Fantastiques " "
Batiste à carreaux pour habits.
Coutils blancs et fantaisie.
Manteaux satin brodés.
" en drap et en mérinos.
Parasols et parapluies.
Bas, soie unis et brodés.
" fil d'Ecosse "
" de coton pour dames et enfans.
Indiennes françaises claires et foncées.
Rubans satin assortis.
Velours noirs superfins.
Mousseline laine noires et fantaisies.
Crêpes couleurs assortis.
Tulle uni et façonné, noir, pour voiles et pélerines, etc., etc.
LORNE & FROIS,
8 juin 23 rue de Chartres.

LOUIS MUH

INFORME ses amis et le public, qu'il vient de recevoir par le navire Lafayette du Havre, un assortiment superbe de montres superfines et ordinaires.

Montres pour Messieurs, échappement à ancre et à cylindre.

Montres pour Dames dans un goût nouveau et superbe.

Montres en argent, Lépines et à Verges pour hommes et enfants ensemble avec un assortiment en magasin de montres anglaises et françaises formant un des plus beaux assortiments en ville, qu'il offre en vente en gros et en détail à des prix très modérés pour du comptant, ou de bonnes acceptances, au no. 51, rue de Chartres. 26 m

PORC—600 barils de porc désossé, Mo. rumps jols, &c. à vendre par ADAMS HARTWELL & Co.
8 juin 36, rue Poydras.

THAYER & CUSHING—rue Gravier No. 30, offrent à vendre à des conditions avantageuses, pour clore diverses consignations, les marchandises suivantes à savoir:—Huiles—2000 gallons huile de sperme d'hiver en barils, en boucauts et tierçons—1000 gallons huile de sperme très blanche; 1000 gallons huile d'éléphant de mer double, raffinée, le tout reçu directement des manufacturiers et garanti à tous égards. Un prix lot d'huile de baleine en barils; 300 caisses chandelles de blanc de baleine de Boston et de Nantucket; 100 caisses chandelles de suif blanchi; 100 caisses savon de Boston; aussi savon d'huile pour arrimer, 44 balles et caisses marchandises sèches; 10 caisses chapeaux de feutre et de soie; 66 rouleaux cordages de Manille assortis; 100 barillets cloux de Boston; 100 caisses chocolat extra No 1; 75 barillets de noix muscades No. 1; 50 caisses salaisons et conserves; 200 colis de papier pour les raffineries de sucre, et les quincailleries; 100 barils cidre de champagne; 15 barils vinaigre de cidre; 30 barils liqueurs et vins. 7 juin

MARCHANDISES Diverses.—
356 rouleaux cordages de Manille, assorti de 1/2 à 6 pouces,
180 sacs farine noir,
6 surons indigo de Caracas,
2 caisses contenant 300 onces de sulphate de quinine.
En débarquement du Trenton, de New York, à vendre par
26 mai O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.

SUCRE et Melasse—Les soussignés ont en magasin cinquante boucauts sucre de qualité supérieure pour les ménages, les grocers, et 60 barils mélasse des Attakapas, à vendre à des conditions avantageuses par
J. HALL & A. B. BEIN,
3 juin 24, Nlle. Levée

CIGARES de la Havane—100 milliers de différentes marques à vendre par
20 mai JOHN ALEXANDER, 15 Canal.